

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

<b>Numéro SIRET :</b> 21240322400414	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> VILLE DE PERIGUEUX
---	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE PERIGUEUX MUNICIPALE

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b> BUDGET ASSAINISSEMENT
--

**M41**

<b>BUDGET PRIMITIF</b>
------------------------

**ANNEE 2018**

## SOMMAIRE

pages		
<b>I Informations générales</b>		
Modalités de vote du budget		
<b>II Présentation générale du budget</b>		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
<b>III Vote du budget</b>		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
<b>IV - Annexes</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
<b>A - Eléments du bilan</b>		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
C1.1 - Etat du personnel		X
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
<b>D Arrêté et signatures</b>		
D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.

Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
  - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".~~

- III - Les provisions sont : (3)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
  - ~~\_\_\_\_\_ budgétaires (délibération n° .....du .....).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).  
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (5) :
- ~~- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
  - ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° .....du .....).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	463 600,00	227 416,34
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		236 183,66
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		463 600,00	463 600,00

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	748 000,00	815 430,44
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	67 430,44	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		815 430,44	815 430,44

### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	1 279 030,44	1 279 030,44
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	600,00		600,00	600,00	600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
<b>Total des dépenses des services</b>		<b>600,00</b>		<b>600,00</b>	<b>600,00</b>	<b>600,00</b>
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>600,00</b>		<b>600,00</b>	<b>600,00</b>	<b>600,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	285 150,00		431 000,00	431 000,00	431 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	32 000,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>317 150,00</b>		<b>463 000,00</b>	<b>463 000,00</b>	<b>463 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>317 750,00</b>		<b>463 600,00</b>	<b>463 600,00</b>	<b>463 600,00</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	
		<b>463 600,00</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	219 833,11		227 416,34	227 416,34	227 416,34
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>219 833,11</b>		<b>227 416,34</b>	<b>227 416,34</b>	<b>227 416,34</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>219 833,11</b>		<b>227 416,34</b>	<b>227 416,34</b>	<b>227 416,34</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>219 833,11</b>		<b>227 416,34</b>	<b>227 416,34</b>	<b>227 416,34</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>236 183,66</b>
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	
		<b>463 600,00</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>463 000,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

is et des valeurs

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles			80 000,00	80 000,00	80 000,00
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	491 150,00		583 000,00	583 000,00	583 000,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>491 150,00</b>		<b>663 000,00</b>	<b>663 000,00</b>	<b>663 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>					
45X-1	<b>Total des opé. Pour compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>491 150,00</b>		<b>663 000,00</b>	<b>663 000,00</b>	<b>663 000,00</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)	38 000,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>38 000,00</b>		<b>85 000,00</b>	<b>85 000,00</b>	<b>85 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>529 150,00</b>		<b>748 000,00</b>	<b>748 000,00</b>	<b>748 000,00</b>

+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>67 430,44</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>815 430,44</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement	100 000,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	36 000,00		115 000,00	115 000,00	115 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des opérations d'équipement</b>					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>136 000,00</b>		<b>115 000,00</b>	<b>115 000,00</b>	<b>115 000,00</b>
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)	99 035,41		67 430,44	67 430,44	67 430,44
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	38 000,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>137 035,41</b>		<b>152 430,44</b>	<b>152 430,44</b>	<b>152 430,44</b>
45X-2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>273 035,41</b>		<b>267 430,44</b>	<b>267 430,44</b>	<b>267 430,44</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	285 150,00		431 000,00	431 000,00	431 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	32 000,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	38 000,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>355 150,00</b>		<b>548 000,00</b>	<b>548 000,00</b>	<b>548 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>628 185,41</b>		<b>815 430,44</b>	<b>815 430,44</b>	<b>815 430,44</b>

+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>815 430,44</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>463 000,00</b>
---	-------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	600,00		600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		32 000,00	32 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		431 000,00	431 000,00
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>600,00</b>	<b>463 000,00</b>	<b>463 600,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	=
---	---

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>463 600,00</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (6)	80 000,00		80 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	583 000,00		583 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		85 000,00	85 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>663 000,00</b>	<b>85 000,00</b>	<b>748 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>67 430,44</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>815 430,44</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	227 416,34		227 416,34
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>227 416,34</b>		<b>227 416,34</b>

+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>236 183,66</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>463 600,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	115 000,00		115 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles		13 000,00	13 000,00
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		72 000,00	72 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	85 000,00		85 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		32 000,00	32 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		431 000,00	431 000,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>200 000,00</b>	<b>548 000,00</b>	<b>748 000,00</b>

+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
+	
<b>AFFECTATION AU COMPTE 106</b>	<b>67 430,44</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>815 430,44</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

## SECTION D'EXPLOITATION

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>600,00</b>	<b>600,00</b>	<b>600,00</b>
6378	Autres taxes et redevances	600,00	600,00	600,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>			
<b>014 (7)</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>600,00</b>	<b>600,00</b>	<b>600,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>			
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>			
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d) (9)</b>			
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>600,00</b>	<b>600,00</b>	<b>600,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	285 150,00	431 000,00	431 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6811	Dotation amortissement immo corp	32 000,00	32 000,00	32 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		317 150,00	463 000,00	463 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		317 150,00	463 000,00	463 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		317 750,00	463 600,00	463 600,00

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>463 600,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	219 833,11	227 416,34	227 416,34
70611	Redevance assainissement	219 833,11	227 416,34	227 416,34
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = 013+70+73+74+75</b>		<b>219 833,11</b>	<b>227 416,34</b>	<b>227 416,34</b>
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
<b>TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>219 833,11</b>	<b>227 416,34</b>	<b>227 416,34</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)</i>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)</b>	219 833,11	227 416,34	227 416,34
--	------------	------------	------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
---	-----------------------------------	--

+	<b>R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	236 183,66
---	---	------------

=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	463 600,00
---	--	------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>		<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>
2031	Frais d'études		80 000,00	80 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opération)</b>	<b>491 150,00</b>	<b>583 000,00</b>	<b>583 000,00</b>
2315	Immobilisations en cours	230 750,00	432 000,00	432 000,00
238	Avances et acomptes sur immo corporelles	260 400,00	151 000,00	151 000,00
	<b>Total des opérations (5)</b>			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>491 150,00</b>	<b>663 000,00</b>	<b>663 000,00</b>

<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (Ba, régie)</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>			
	<b>Total des dépenses financières</b>			

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>491 150,00</b>	<b>663 000,00</b>	<b>663 000,00</b>
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)</b>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<b>Charges transférées</b>			
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>38 000,00</b>	<b>85 000,00</b>	<b>85 000,00</b>
2762	<i>Creances/transfert droits ded tva</i>	38 000,00	85 000,00	85 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>38 000,00</b>	<b>85 000,00</b>	<b>85 000,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	529 150,00	748 000,00	748 000,00
---	------------	------------	------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	+
<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	67 430,44
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	= 815 430,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour memoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>100 000,00</b>		
1316	Subv équip autres étabs publics locaux	100 000,00		
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>36 000,00</b>	<b>115 000,00</b>	<b>115 000,00</b>
1641	Emprunts auprès établis. de crédit	36 000,00	115 000,00	115 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>136 000,00</b>	<b>115 000,00</b>	<b>115 000,00</b>

<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>99 035,41</b>	<b>67 430,44</b>	<b>67 430,44</b>
1068	Excédents de fonct. capitalisés	99 035,41	67 430,44	67 430,44
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation(BA, régie)</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>38 000,00</b>	<b>85 000,00</b>	<b>85 000,00</b>
2762	Creances/transfert droits ded tva	38 000,00	85 000,00	85 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>137 035,41</b>	<b>152 430,44</b>	<b>152 430,44</b>

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>273 035,41</b>	<b>267 430,44</b>	<b>267 430,44</b>
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	285 150,00	431 000,00	431 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</i>	32 000,00	32 000,00	32 000,00
281532	<i>Amortissement reseaux assainissement</i>	32 000,00	32 000,00	32 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION</b>		<b>317 150,00</b>	<b>463 000,00</b>	<b>463 000,00</b>
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	38 000,00	85 000,00	85 000,00
2031	<i>Frais d'études</i>		13 000,00	13 000,00
2315	<i>Immobilisations en cours</i>	38 000,00	72 000,00	72 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>355 150,00</b>	<b>548 000,00</b>	<b>548 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)</b>		<b>628 185,41</b>	<b>815 430,44</b>	<b>815 430,44</b>

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	
+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>815 430,44</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)**

**LIBELLE :**

**POUR INFORMATION**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (5)	Montant pour information (5)
			a		b	b
	<b>DEPENSES</b>					
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>					
21	<b>Immobilisations corporelles</b>					
22	<b>Immobilisations reçues en affect.</b>					
23	<b>Immobilisations en cours</b>					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	c	d
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	
13	<b>Subventions d'investissement</b>	
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	
22	<b>Immobilisations reçues en affect.</b>	
23	<b>Immobilisations en cours</b>	
	<b>Autres</b>	

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A2</b>
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	

**A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>		<b>Délibération du</b>
<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
Réseaux d'assainissement		D2012-035 du 20/06/2012
Station d'épuration (ouvrages Génie civil)	60	
Ouvrages lourds	60	
Ouvrages courants	30	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)</b>			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>			67 430,44	67 430,44

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**A4.2 - RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		<b>548 000,00</b>	<b>548 000,00</b>	
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>85 000,00</b>	<b>85 000,00</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	<b>85 000,00</b>	<b>85 000,00</b>	
2762	Créances/transfert droits ded *tva	85 000,00	85 000,00	
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>463 000,00</b>	<b>463 000,00</b>	
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	<i>Participations et créances rattachées à des particip.</i>			
27	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>	<b>32 000,00</b>	<b>32 000,00</b>	
281532	<i>Amortissement réseaux assainissement</i>	32 000,00	32 000,00	
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et encours</i>			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	431 000,00	431 000,00	

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL
	III				IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>548 000,00</b>			<b>67 430,44</b>	<b>615 430,44</b>

Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 67 430,44</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 615 430,44</b>
<b>Solde</b>	<b>V=IV-II (6) +548 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

**D2 - ARRETE - SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice ..... 35 .....  
 Nombre de membres présents ..... 29 .....  
 Nombre de suffrages exprimés ..... 34 .....  
 VOTES : Pour ..... 34 .....  
           Contre ..... 0 .....  
           Abstentions ..... 0 .....

Date de convocation : 23/03/2018

Présenté par le Maire ..... (1),  
 A Périgueux ..... le 30/03/2018

Le Maire ..... (1),  
 Délibéré par le conseil municipal ..... (2), réunion en session ordinaire .....  
 A Périgueux le 30/03/2018

Les membres du conseil municipal ..... (2)

Certifié exécutoire par ..... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le .....  
 et de la publication le .....

A ..... le .....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;  
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.